VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placements productifs, sûrs, et augmentant en valeur, en des cottages doubles,

ET LOTS A BATIR

DANS LE

PREMIER DISTRICT,

ET ILETS DE TERRE

DANS LE

SIXIEME DISTRICT,

Sur le passage de la ligne proposée de chars électriques de l'avenue Napoléon.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—MERCREDI, le 23 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril, 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1° Le cottage double en bois à un étage Nos 1518 et 1520 rue Saratoga, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Saratoga, Melpomène et Terpsichore, contenant 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 10 également mentionné et auquel il est référé dans l'acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 2 juin 1853, comme le No 11 de l'ilet No 6, borné comme le sus mentionné sur le plan de Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Saratoga sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur en mesure anglaise.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Freret, contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 5. B, sur le plan de S. G. Del Isle le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue Melpomène, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par le No 4 A sur un plan de S. G. Del Isle daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite contigüe à celle troisièmement décrite, contenant 4 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 7 sur le plan de S. G. Del Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° La bâtisse en bois à un étage No 2429 et 2429 1/2 rue Melpomène dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigüe à la propriété quatrièmement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 6 sur un plan de S. G. De l'Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds, 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 2431 et 2433 rue Melpomène angle Nord Est de la rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigu à la propriété cinquièmement décrite contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 102 pieds sur la rue Freret et entre lignes parallèles.

7° La grande résidence en bois à deux étages, en usage comme une écurie, No 1412 rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, et contigüe dans le fond aux propriétés quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de J. A. D'Hémécourt député voyer de ville, daté le 15 avril 1861, déposé en l'étude de E. Barnett, notaire, et mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Freret, sur 63 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse contient environ 12 stalles, vaste grenier au deuxième étage, grande porte pour wagons, hangar, citerne, etc.

8° Le hangar en bois pour wagons, No 1413 rue Freret, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Melpomène et Thalie. Le lot de terre est désigné par le No 13 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos Cohn, notaire, et mesure 23 pieds 9 pouces de face à la rue Freret sur 23 pieds 9 pouces de largeur dans le fond par une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois à un étage Nos 2413 et 2415 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Howard et Freret, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan par Hedin, le 3 avril 1852, déposé en l'étude de M. Gerson, notaire, et mesure 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Thalie sur 63 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

10° La résidence double en bois à deux étages Nos 2506 et 2508 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Freret et Locust, contenant galeries, 4 chambres et terrain extra de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos. Cohn, notaire et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Thalie par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout de la propriété ci-dessus décrite est dans un bon voisinage, à proximité des chars et autres avantages et donnera de bons revenus comme placement.

Une occasion bonne et rare pour petit placement.

11° Un certain ilet ou portion, situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 14 lots de terre et désigné par le No 155, sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyol, notaire, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Lopez et Salcedo. Ledit ilet mesure d'après plan original de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude du voyer de ville à l'Hôtel de Ville, 210 pieds 7 pouces 3 lignes sur chacune des rues Melpomène et Terpsichore et 223 pieds 9 pouces sur le côté des rues Salcedo et Lopez.

12° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 16 lots, et désigné par le No 163 sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyol, notaire, borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Salcedo et Lopez, mesurant d'après ledit plan original par D'Hémécourt, 210 pieds 7 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Terpsichore et Euterpe et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Salcedo et Lopez.

13° Un certain ilet ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 158, borné par l'avenue Hagan, les rues Terpsichore et Melpomène, et une ligne le séparant de l'autre propriété d'après ledit plan par De Armas.

Ces ilets sont juste au dessus du chemin coquillé de l'avenue Washington, sur la ligne proposée de chars de l'avenue Napoléon et un bon local pour une laiterie ou jardin potager.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement de ces billets; les améliorations devant être gardées assurées, et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

Parkerson & Tobin.
John Bessich, avocats.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encancanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, 16 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante, faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville, occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds, 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur, et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et central, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de coté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI 16 mai 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciaciation, Constance, Calliope et Gaiennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citernes, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annociation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

JULES ANDRIEU,
—Successeur du—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES.
912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Meubles de Maison, Chevaux, Mulets et Wagons.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernachan, Encanteur, bureau 138 rue Carondelet JEUDI, le 8 mai à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les effets suivants, sur les lieux, Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, entre les rues Heward et Freret et No 1412 rue Freret:

Un lot de meubles de maison, un lot d'argenterie ou de plaqué, 11 chevaux, 6 mulets, 12 jeux de harnais, 9 wagons à déménagement, jumper, buggy et 5 wagons, le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
27 av—27 28 29 30—mai 6 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Double en Briques, Substentielle,

Nos 627 et 629 rue Race.

PAR MACON & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI. 24 mai 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 avril 1900, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth E. Stone, femme de M. Henry H. Baker, No 61,241 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence double substantielle en briques à deux étages. Nos 627 et 629 rue Race dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Religieuse, contenant huit chambres, allées, cuve, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, et déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesure en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien posé, garantissant de bons locataires, en fait un placement sûr et productif. Il est près des lignes de chars et autres avantages, et à un ilet du beau parc public, Annunciation Square.

Termes et conditions—Un tiers comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être gardées assurées, et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur

Parkerson & Tobin, avocats.
23 avril—23 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double:

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.
12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farreily, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.
12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

Succession de Maud Odette Kaebloch, femme décédée de Robert Bensberg

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 61,176—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Robert Bensberg, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
18 avril—18 21 27

VENTE A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 5418 et 5420 rue du Camp,

Près l'avenue Peters.

SUCCESSION DE ANDREW MILLER.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 50,078.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 29 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, PAR JAS. A. BRENNAN, 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 23 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Octavie et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis de E. Pilié, voyer, daté le 3 août 1899, d'après lequel ledit lot ou portion de terre, commençant à une distance de 118 pieds de l'avenue Peters et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans. 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres de revenu. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu de et conformément à un ordre signé le 23 avril 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N.H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, maintenant absent en congé, Moi JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 29 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, dans l'affaire de la succession de Dennis Ahern, No 43,616 Cour Civile de District, Division D, tous le droit, titre et intérêt de Dennis Ahern dans et à la propriété ci-après décrite à savoir:

DEUX certains lots de terre, avec les améliorations, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato, Thalie et Constance, désignés par les numéros 4 et 5 sur un plan dressé par C. A. De Armas, le 21 mai 1861, lesquels lots sont contigus et mesurent, en mesure américaine, 29 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 135 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt sur les paiements différés et toutes les clauses usuelles d'assurance et de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Choix et Plateforme,

2219 RUE DUMAINE.

Terrain d'une Largeur Extra,

Rue Galvez, près Dumaine,

La Façade Pavée en Briques Vitrifiées.

Succession de Mlle Ermance de St. Romes.

No 60,271—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI 8 mai, 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 4 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, No 8, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Miro et St-Philippe, mesurant 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez, commençant à un point 100 pieds de la rue Dumaine et mesurant 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre, No 12, dans le même ilet, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Lot 13, dans le même ilet, touchant au lot No 12, et occupé par un club de tir, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 220 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, et mesurant 33 pieds dans le fond à une profondeur de 123 pieds 1 pouce de la rue Dumaine, où ledit lot vient en point, la ligne oblique du côté de la rue Miro mesurant 98 pieds 3 pouces 4 lignes; le tout d'après un plan de George De Armas, daté le 30 novembre, 1899.

Conditions—Comptant; les taxes de 1900 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

6 avril—6 12 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

Cottage, Résidence Simple.

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59.439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et Annonciation; ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1/4 pouces de face à la rue St-Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres du revenu; 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P., aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 10 16 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 503 Avenue Pacifique,

Entre les rues Eliza et Evelina.

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme, Mary O'Brien.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 61,542.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, date et signé le 22 mars 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, voies et dépendances y appartenant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de cette ville, dans le morceau de terre connu comme la propriété de la compagnie de l'entrepot Brooklyn, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 15, lequel est borné par les avenues Elmire et Pacifique et les rues Eliza et Evelina d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 de mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, retiré de la rue, et contenant six chambres ou plus, hangar, etc, et à proximité des marchés, écoles et de tout les avantages.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du revenu. Acte de vente pardevant R. J. Maloney notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

1er avril—1 12 17 24 30—mai 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur pour effectuer une Liquidation.

Stock entier de Commerce, Etc.,

—DE LA—

John M. Wiemann Hardware Company, Limited,

Devant être vendu à l'encan, commençant lundi le 30 avril, à 11 heures A. M.

AU MAGASIN PRINCIPAL,

Rue Magasins, coin Huitième

ET ENSUITE A LA

SUCCURSALE

No 2309 Rue Tchoupitoulas.

LA VENTE COMPREND UN ASSORTIMENT complet de Quincaillerie et de Matériaux de Construction (d'après inventaire), consistant en Vernis, Brosses, Peintures, Huiles, Vis, Boutons, Poids de Châssis, Ferblanterie, Ferblanterie d'Agate, Ventilateurs et mille autres articles trop nombreux pour être décrits, aussi bien qu'environ 100 Stoves assortis pour cuisine et 50 stoves pour chauffage, etc., etc., Chevaux, Wagons, Harnais, Mulets; Bail ou droit d'occupation; Billets et comptes courants, etc., etc.

IN RE ANDREW REINHARD ET AL vs LA JOHN M WEIMANN HARDWARE COMPANY, LIMITED.

No 61,692—Cour Civile de District pour la Paroisse d Orléans, Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, agissant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, à l'heure et place ci-dessus mentionnées, la propriété ci-dessus décrite dans l'affaire intitulée, dans le but d'effectuer une liquidation:

Un lot de marchandises, livres de comptes et autre propriété, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur, 827 rue Gravier.
24 avril—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12,810 Cour de Circuit des E.-U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900, commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-223 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Féliciana R. Miles vs New South Buildind and Loan Association, No 12.810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon à cela appartenant (aussi la moitié du mur en briques) de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la marge d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée ou passage de cinq pieds de largeur, courant du fond desdits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 155, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour, le Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des achats de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12, 810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO, Master Commissionner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO, 827 rue Gravier.

N. B—Par un décret amendé, daté 20 avril 1900, le taux d'intérêt sur les paiements différés est fixé à 6 pour cent.

8 avril—8 11 18 24—mai 1 8 13 15 16 17

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième.

Terrain 27' 3" 2"' x 100'.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 avril 1900, docket No 58,440, pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme aux enchères publiques il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 307, borné par les rues Septième, Franklin, Harmony et Saratoga, et mesurant 27' 3" et 2"' de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 entre lignes parallèles, connu comme lot No 16.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois connue par le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes dues pour 1900 et devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

12 avril—12 21 28—mai 5 12 13 16

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES DOUBLES, COTTAGES SIMPLES,

LOTS A BATIR

Dans le Troisième District

A L'ENCAN.

Mercredi le 30 mai 1900

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur,—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, le 30 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dossier No 61 417, rendu le 3 avril 1900 et signé le 11 avril 1900, dans l'affaire de Benjamin W. Kernan et als vs Henry Kocke et als, pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu:

1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 719, borné par les rues Mathilda, Kentucky, Prosper et Claiborne, et désignés par les lots 1, 2, 3 et 4; les dits lots mesurant chacun environ 31 pieds de face à la rue Mathilda sur une profondeur de 119 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1, formant l'encoignure des rues Mathilda et Claiborne.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Dauphine, Elmire et Bourgogne, et désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Congrès et Dauphine, et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur une profondeur et façade à la rue Dauphine de 95 pieds entre lignes parallèles; le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 46 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en un joli cottage double, connu comme les Nos 801 et 802 rue Congrès, avec 4 chambres de chaque côté, et sur le lot No 2 les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 808 rue Congrès, avec 8 chambres; et aussi un autre cottage contigu connu comme le No 810 rue Congrès, avec 3 chambres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Ferdinand, Cotton Press et St. Claude, et mesurant 45 pieds de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 169 pieds 9 pouces, le tout plus ou moins. Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 2829 et 2833 rue Nord Remparts, contenant environ 5 chambres de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Mazant, St Barthélemy et St Claude, désignés par les Nos 13 et 15; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue St Barthélemy sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 15 mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

25 avril—25—mai 4 11 18 25 30

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Hawkins, décédé. No 59.654—Cour Civile de District, Division D. Propriétés Foncières de Choix du Premier District, dans le centre commercial, 920 rue Commune, faisant face aux Théâtres Tulane et Crescent, touchant aux bureaux du Gaz; No 912 rue Gravier, touchant aux United Cotton Buildings, et la résidence en briques, No 1629 rue Carondelet, JEUDI, le 17 mai, 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Il sera vendu à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, JEUDI, le 17 mai, 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 59.654; in re, succession de John Hawkins, décédé, daté et signé le 1e avril, 1900, et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Baronne, Dryades et Gravier, et mesurant 29 pieds 2 pouces et 4 lignes sur ladite rue Commune, 29 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, sur 148 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé contigu à la propriété de la New Orleans Gas Light Company.

2° Un autre certain lot, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No 2, sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 18 janvier 1844 et annexé pour références à un acte passé pardevant Chas Stringer, ancien notaire en cette ville, le 17 juin 1874, et lequel dit lot mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue Commune, 27 pieds 4 1/2 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 149 pieds et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades et 148 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Baronne, contigu à la propriété en ceci auparavant et premièrement décrite.

Les améliorations comprennent une résidence substantielle en briques connue comme No 920 rue Commune, avec vestibules, salon, grande salle à manger, cuisine, chambre de reserve, et cinq confortables chambres à coucher, chambres à bain, galeries sur la façade et dans le fond, dépendances à deux étages avec écuries, chambre à fourrage et chambres à coucher au-dessus; une abondance d'eau, cour Schillingée et pavée. Les deux lots et améliorations seront vendus en bloc, la vente sujette au bail, lequel expirera le 30 septembre 1900.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Gravier, Baronne, Dryades et Union, commençant à une distance de 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Baronne et Gravier, et mesurant 22 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Gravier sur 44 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, les premier et deuxième étages loués, bail verbal, jusqu'au 30 septembre 1900, au taux de $55 par mois. La vente sujette au dit bail verbal.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre B, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 28 octobre 1865, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 4 novembre 1865, lequel dit lot mesurant 22 pieds 5 pouces de face sur ladite rue Carondelet, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles borné dans le fond par une allée de 4 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur, commune audit lot et à d'autres, d'après le devis ci-dessus mentionné. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, vestibule, salon double, salle à manger, plusieurs chambres à coucher confortables, cuisine, cour de bonne grandeur, eau, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de montants égaux, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an, l'intérêt payable annuellement de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par lien de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d avocat en cas de procès sur le billet ou billets; les acquéreur assumant en plus et au-dessus de son ou de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1900, et de payer pour les actes de transferts et les timbres du Revenu des Etats-Unis; un dépôt de 10 pour cent doit être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

14 avril—14 19 26—mai 3 10 13 14 16 17

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carrière et als versus Paul A. Toussaint et als (Docket No 60,047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St-Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtiment de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement situé, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français,

Occupé et connu comme le "Café des Artistes"

Succession de Pierre Navailles.

No 52,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoir à cela, situé dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet assessé No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un" sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moelhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845 pardevant Lucien Herrman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignée par les numeros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français; occupé comme une buvette connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Houlné. Le succès artistique et financier des dernières deux ou trois saisons de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus, comptant; la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires, et à proximité du dépôt du I. C. R. R.,

No 841 rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Baronne, Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierres plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques,—réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc.; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénando, le transfert de l'assurance, etc. et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats-Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 19 26 29—mai 3